

# Fiche Signalétique

## Carbonate de calcium-Grossier 21um

Code de produit: EX-CA0035

Département: pigments de charge

C.A.S.: 1317-65-3, 14808-60-7



**KAMA**  
PIGMENTS

### Section: 1 Identification

Nom du produit	Carbonate de calcium -21 um
Code produit (Distributeur)	EX-CA0035
utilisation	pigment minéral de charge
famille chimique	Calcaire

### Section: 2 Identification des dangers

classification des risques	non évaluée
mot indicateur	non évaluée
mentions de danger	non évaluée
conseils de prudence	non évaluée
autres dangers	non évaluée

### Éléments de l'étiquette SGH



## Mention d'avertissement

danger

## Classe SGH

Cancérogénicité -Cat.1

Cancérogénicité -Cat.1A

Toxicité pour certains organes cibles -expositions répétées -Cat.1

## Mentions de danger

Peut provoquer le cancer (H350)

Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée (H372)

## Conseils de prudence

Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.

Se laver soigneusement après manipulation.

Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: Demander un avis médical/Consulter un médecin.

Demander un avis médical/Consulter un médecin en cas de malaise.

---

## Section: 3 composition/ information sur les ingrédients

ingrédients dangereux	# cas	wt %
cristalline silice - quartz	14808-60-7	0.6
Pierre à chaux	1317-65-3	> 99

---

## Section: 4 Premiers soins

contact cutané	laver la zone touchée avec du savon et beaucoup d'eau si l'irritation apparaît ou persiste, demander une assistance médicale
contact oculaire	maintenir immédiatement les paupières ouvertes et rincer à l'eau pendant au moins 15 minutes demander une assistance médicale
inhalation	emmener la victime à l'air frais si la victime ne respire pas, pratiquer la respiration artificielle en cas de doutes ou si les symptômes persistent, demander une assistance médicale
ingestion	ne pas provoquer le vomissement rincer la bouche avec de l'eau boire 1 ou 2 verres d'eau demander une assistance médicale immédiate
avis au médecin	traiter les symptômes

---

## Section: 5 Mesures à prendre en cas d'incendie

agent d'extinction	eau pulvérisée, mousse, poudre chimique ou gaz carbonique
produits de combustion dangereux	sans objet
procédures spéciales	les pompiers doivent porter un équipement de protection adéquat d'intervention en cas d'incendie
risques inhabituels d'incendie et d'explosion	éviter les fortes concentrations de poussières

---

## Section: 6 Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

fuites et déversements	éviter la formation de poussière éviter que le produit ne s'introduise dans les conduites d'évacuation et les égouts aspirer/ramasser le produit, puis le transférer dans un baril pour le réutiliser ou le mettre au rebut porter des vêtements de protection pendant le nettoyage
------------------------	---

---

## Section: 7 Manutention et stockage

procédures de manutention	éviter la formation de poussières inhalables laver les surfaces affectées s'il y a eu contact avec le produit, surtout avant de manger ou de fumer adopter de bonnes pratiques d'hygiène lors de la manipulation de ce produit
exigences d'entreposage	entreposer dans un endroit frais, sec et bien aéré toujours garder les contenants fermés hermétiquement

---

## Section: 8 Contrôle de l'exposition/ protection individuelle

ingrédients	acgih tlv twa stel	osha pel pel stel	niosh rel
silice cristalline - quartz pierre à chaux	0.025 mg/m <sup>3</sup> respirable 10 mg/m <sup>3</sup> poussière totale		
exigences relatives à la ventilation	un système de ventilation général est recommandé		
équipement de protection yeux/type	porter des lunettes de sécurité avec écrans latéraux ou des lunettes de protection		
respiratoire/type	un masque approuvé par le niosh et l'osha doit être porté déterminer le modèle approprié en consultant le fabricant		
gants/type	porter des gants de protection		
vêtements/type	aucun vêtement de protection n'est requis		
chaussures/type	le port de souliers de sécurité n'est pas requis		
corps/type	aucun vêtement de protection n'est requis		

---

## Section: 9 Propriété physiques et chimiques

état physique	Poudre blanche
odeur	inodore
seuil olfactif (ppm)	sans objet
ph	non disponible
point de congélation (°c)	sans objet
point de fusion (°c)	non disponible
point d'ébullition (°c)	sans objet
point d'éclair (°c), méthode utilisée	inflammable
taux d'évaporation	sans objet
inflammabilité	solide combustible
limite supérieure d'inflammabilité (% vol)	sans objet
limite inférieure d'inflammabilité (% vol)	sans objet
pression de vapeur (mm de hg)	sans objet
densité de vapeur (air = 1)	sans objet
densité relative	sans objet
masse volumique apparente	sans objet
densité	2.7 g/ml
solubilité dans l'eau (% en poids)	13 mg/100g @ 18°C
coefficient de répartition eau/huile	sans objet
température d'auto-inflammation (°c)	sans objet

---

## Section: 10 Stabilité et réactivité

polymérisation dangereuse	ne se produira pas
stabilité	stable
incompatibilité	acids sels d'aluminium sulfate d'aluminium fluor
conditions à éviter	éviter la formation de poussière
sensibilité aux chocs	n'est pas sensible
sensibilité aux décharges électrostatiques	n'est pas sensible
produits de décomposition dangereux	oxyde de calcium dioxyde de carbone

---

## Section: 11 Données toxicologiques

ingrédients	CL50	DL50
cristalline silice - quartz	non indiqué	> 8000 mg/kg rat oral
Pierre à chaux	non indiqué	rat oral 6,450 mg/kg
phrase d'avertissement	CIRC, groupe 1 cancérogénicité	
voie de pénétration	contact avec les yeux contact avec la peau inhalation ingestion	
contact cutané	peut causer une irritation de la peau éviter tout contact avec la peau	
contact oculaire	cause une irritation des yeux éviter tout contact avec les yeux	
inhalation	le CIRC considère la silice cristalline comme substance cancérogène pour l'humain peut causer une irritation des voies nasales, de la gorge et des voies respiratoires	
ingestion	l'ingestion d'une grosse quantité peut causer une irritation gastro-intestinale ne pas ingérer	
troubles médicaux causés par l'exposition à ce produit	les maladies pulmonaires préexistantes peuvent être aggravées par ce produit	
signes d'une surexposition	une surexposition prolongée aux poussières peut causer des maladies pulmonaires chroniques	
effets nocifs sur les animaux	aucune autre remarque	
effets nocifs sur l'humain	peut causer une légère irritation des voies respiratoires peut causer une très légère irritation des yeux. une exposition prolongée peut causer des maladies pulmonaires l'exposition prolongée à des produits contenant de la silice cristalline peut causer une silicose	
tératogénicité	aucun effet tératogène connu	
action mutagène	aucun effet mutagène connu	
effets sur la reproduction	aucun effet sur la reproduction connu	
cancérogénicité	CIRC groupe 1	

---

## Section: 12 Données écologiques

données sur l'écotoxicité	non disponible
produits de la dégradation	aucun renseignement spécifique de notre base de données sur la dégradation de ce produit
biodégradabilité	notre base de données ne contient aucune autre remarque sur la biodégradation de ce produit

---

## Section: 13 Données sur l'élimination

élimination des déchets    mettre au rebut dans une installation appropriée de traitement des déchets conformément aux réglementations fédérales, provinciales et locales

---

## Section: 14 informations relatives au transport

classification tmd	non réglementé par le tmd (canada)
--------------------	------------------------------------

---

## Section: 15 Informations sur la réglementation

statut lcp	tous les ingrédients sont dans la liste intérieure des substances (lis)
règlement sur les produits contrôlés	ce produit a été classé conformément aux critères de risque du règlement sur les produits contrôlés et ce document conatins toutes les informations requises par le règlement sur les produits contrôlés
classification du simdut	simdut classe D2A : matière causant d'autres des effets toxiques - matière très toxique
statut de l'inventaire de la tsca (é-u)	tous les composants de ce produit figurent dans l'inventaire tsca ou en sont exemptés

---

## Section: 16 Autres renseignements

références  
préparé par

fiches signalétiques du manufacturier  
Kama pigments

---

### Avis au lecteur:

Kama Pigment renonce expressément à toute garantie de qualité marchande et d'adaptation à un usage particulier, expresse ou implicite, en ce qui a trait au produit et aux renseignements contenus dans la présente, et elle n'est pas responsable des dommages accessoires ou indirects.

Ne pas se servir des renseignements sur les ingrédients et/ou du pourcentage des ingrédients indiqués dans la présente FS comme spécifications du produit. Pour obtenir des renseignements sur les spécifications du produit, se reporter à la feuille des spécifications du produit et/ou au certificat d'analyse.

Tous les renseignements indiqués dans la présente sont basés sur des données fournies par le fabricant et/ou par des sources techniques reconnues. Même si les renseignements sont supposés être exacts, Kama Pigment ne fait aucune représentation quant à leur justesse ou leur convenance. Les conditions d'utilisation sont hors du contrôle de Kama Pigment. En conséquence, les utilisateurs sont responsables de vérifier eux-mêmes les données conformément à leurs conditions d'exploitation afin de déterminer si le produit convient aux applications prévues. De plus, les utilisateurs assument tous les risques afférents à l'emploi, la manipulation et l'élimination du produit, à la publication, à l'utilisation des renseignements contenus dans la présente et à la confiance qu'on leur accorde. Les renseignements se rapportent seulement au produit indiqué dans la présente et ne concernent pas son utilisation avec une autre matière ou dans un autre procédé.



**KAMA**  
**PIGMENTS**

Dernière révision: 2017-02-22